

Surcote du prix d'achat d'un terrain

Par envol, le 07/11/2016 à 10:28

Bonjour

une société immobilière Belge ou Française peut elle acheter plus cher et payer plus cher, environ (2,5 fois son prix actuel) un bien immobilier (un terrain nu), que sa valeur actuelle en pensant faire une plus value sensible dans les 20 ans à venir?

Y a t'il donc une loi ou un article de loi empêchant la surcote d'un bien immobilier?

MERCI BIEN

Par morobar, le 07/11/2016 à 11:20

Bonjour,

Non

Il peut par contre exister des conséquences que d'aucuns jugeront illégitimes.

Par exemple les associés soupçonneront un abus de bien social...ou du blanchiment d'argent sale.

Par envol, le 07/11/2016 à 11:51

Je vous remercie de ces commentaires

Par amajuris, le 07/11/2016 à 12:09

bonjour,

en la matière, les prix sont libres mais le trésor public ayant connaissance du montant payé pour ce terrain, pourra s'intéresser à cette transaction. satisfaction

Par envol, le 07/11/2016 à 20:43

merci pour les réponses